

Coordonnées du porteur de projet :

Intitulé du projet : Travaux de remplacement des portes à flot de la Sinope avec mise en place d'un dispositif assurant la continuité écologique et sédimentaire.

Nom du demandeur : Communauté d'Agglomération du Cotentin

Société :

Commune(s) et département(s) concernés par le projet : Lestre et Quinéville - Manche

Adresse du demandeur : 8 rue des Vindits - 50 130 CHERBOURG-EN-COTENTIN

Téléphone : 02 33 40 27 61 Fax :

Email : contact@lecotentin.fr

1. Description du projet

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Les travaux concernent le remplacement des portes à flot situées à l'embouchure du fleuve Sinope. Celles-ci seront équipées d'un dispositif assurant la continuité écologique et sédimentaire.

b. Localisation et cartographie

Département : Manche

Commune(s): Lestre et Quinéville.....

.....
.....
.....
.....

Le projet est situé sur un ou plusieurs site(s) Natura 2000 : Oui Non

Nom du site : Marais du Cotentin et du Bessin - Baie des Veys - Code FR2500088

Nom du site : Basses Vallées du Cotentin et Baie des Veys - Code FR2510046

Hors site Natura 2000

A quelle distance ?

A ..0.. (m ou km) du site (nom) : Marais du Cotentin et du Bessin - Baie des Veys

A ..0.. (m ou km) du site (nom) : Basses Vallées du Cotentin et Baie des Veys

c. Etendue du projet

Emprise au sol du projet : 25 (m² / ha)

ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

- < 100 m²
- 100 a 1 000 m²
- 1 000 a 10 000 m² (1 ha)
- > 10 000 m² (> 1 ha)

- Emprise linéaire en phase chantier : 8 (m / km)
- Emprise linéaire en phase d'exploitation ou de fonctionnement : 8 (m / km)

Préciser si le projet comportera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.

Pour les manifestations sportives : décrire les infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

Aucun aménagement connexe.....
.....
.....
.....

d. Durée prévisible et période envisagée du projet :

- Projet, manifestation : diurne / nocturne
- Durée précise si connue : 10 (jours / mois)
ou durée approximative en cochant la case correspondante :
 - < 1 mois
 - 1 mois a 1 an
 - 1 an a 5 ans
 - > 5 ans
- Période précise si connue : hors période hivernale (de tel mois à tel mois)
ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante(s) :
 - Printemps
 - Eté
 - Automne
 - Hiver

- Fréquence :
 - chaque année
 - chaque mois
 - autre (préciser) : intervention unique

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou des rejets dans le milieu naturel durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

Le mécanisme des portes est autonome, seul le dispositif de franchissement pourra nécessiter l'intervention du gestionnaire. La CA du Cotentin assurera la surveillance et l'entretien de l'ensemble du dispositif. Aucun rejet dans la phase d'exploitation.....
.....
.....

f. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Cout global du projet :

ou cout approximatif (cocher la case correspondante) :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> < 5 000 € | <input checked="" type="checkbox"/> de 20 000 € a 100 000 € |
| <input type="checkbox"/> de 5 000 a 20 000 € | <input type="checkbox"/> > a 100 000 |

2. Caractérisation de la zone d'influence du projet

La zone d'influence d'un projet est plus grande que la zone d'implantation, elle est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

Cocher les cases ci-dessous selon la nature de l'influence à distance du projet et délimiter cette zone d'influence sur la carte au 1/25 000 ou au 1/50 000.

- Rejets dans le milieu aquatique
- Emission de poussières, de vibrations
- Pollutions chimiques
- Réalisation de pistes de chantier, circulation
- Réalisation de parkings, de stationnements
- gestion et circulation du public
- Rupture de corridors écologiques
- Perturbation d'une espèce
- Bruits
- Autres incidences

3. Milieux naturels et espèces Natura 2000

Cette partie est consacrée à un état des lieux écologique de l'emprise et de la zone d'influence du projet. Renseigner les tableaux page suivante en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et des espèces d'intérêt européen. Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site.

Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 : Vue de l'ouvrage depuis le port

Photo 2 : Partie aval de l'ouvrage avec seuil

Photo 3 : Vue amont -Sinope

LISTE DES HABITATS NATURELS CONCERNES :

TYPE DE VEGETATION (Habitats naturels)		Commentaires sur l'incidence du projet
Milieux ouverts	Prairies naturelles	
	Prés maigres	
	Landes sèches	
	Haies	
	Arbres têtards	
	Autres :	
Milieux forestiers	Forêt de feuillus	
	Landes boisées	
	Autres :	
Milieux rocheux	Falaises, escarpements	
	Affleurements rocheux	
	Eboulis	
	Cavite a chauve-souris	
	Autre :	
Milieux humides et aquatiques	Marais	
	Landes humides	
	Mares	
	Fosses	
	Cours d'eau	Entrées maritimes ponctuelles lors de l'ouverture du dispositif de continuité
	Herbiers aquatiques	
	Etangs	
	Tourbières	
	Gravières	
	Prairies humides	
	Autre :	
Milieux littoraux et marins	Falaises	
	Récifs	
	Herbiers de zostères	
	Plages et bancs de sable	
	Dunes	
	Prés sales	
	Lagunes	
	Autres :	
Autre type de milieu		

LISTE DES ESPECES DE FAUNE ET DE FLORE CONCERNEES :

Précisez les espèces d'intérêt européen présentes
(Consultez la liste jointe en annexe pour vous orienter) :

GROUPES D'ESPECES	Nom de l'espèce	Commentaires sur l'incidence du projet
Plantes	Fluteau nageant	Pas d'incidence
	Liparis de Loesel	
Mollusques	/	/
Crustacés		
Insectes	Agrion de Mercure	Pas d'incidence
	Damier de la Succise	
	Lucarne cerf-volant	
	Ecaille chiné	
Poissons	Lamproie marine	Le dispositif équipant les portes répond aux exigences écologiques de reproduction et maturation de ces espèces migratrices
	Lamproie de rivière	
	Grande Alose	
	Alose feinte	
	Saumon Atlantique	
Amphibiens,	Triton crêté	Pas d'incidence
Reptiles	/	/
Mammifères	Grand rhinolophe	Pas d'incidence
	Grand murin	
	Phoque veau-marin	
Oiseaux	Grèbe esclavon	Pas d'incidence
	Océanite tempête	
	Plongeon arctique	
	Plongeon marin	
	Puffin des Baléares	
	Sterne caugek	
	Sterne Pierregarin	
	Bécasseau violet	
	Chevalier gambette	
	Cormoran huppé	
	Eider à duvet	
	Fou de Bassan	
	Goéland argenté	
	Goéland brun	
	Goéland marin	
	Grand Cormoran	
	Grèbe à cou noir	
	Guillemot de troil	
	Huitrier pie	
	Harle huppé	
Macreuse noire		
Mouette rieuse		
Pingouin torda		

4. Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles de votre projet sur les espèces et sur les habitats naturels d'intérêt européen, en phase chantier et en fonctionnement.

Destruction ou détérioration d'habitat naturel (indiquer type d'habitat et surface) :

Le projet se limite au changement des 4 vantaux de l'ouvrage. L'infrastructure globale est maintenue. Il n'est complété d'aucun aménagement connexe. En conséquence les habitats actuels ne seront pas soumis à dégradation ou destruction.....

.....
.....
.....

En conclusion, y-a-t-il un risque de destruction d'habitat naturel : Oui Non

Destruction d'espèces ou d'habitat d'espèces (indiquer ces espèces) :

Le projet préservant de toute destruction ou détérioration des habitats listés dans l'arrêté, il n'occasionnera pas plus de dommage aux habitats d'espèces que les espèces en elles-mêmes. .

.....
.....
.....

En conclusion, y-a-t-il un risque de destruction d'espèces ou d'habitat d'espèce : Oui Non

Perturbations d'espèces (reproduction, repos, alimentation, migration...):

Ce projet favorisera les espèces migratrices amphihalines afin qu'elles puissent gagner leurs zones de fraie (Saumon, Alose, Lamproie) ou de maturité (Anguille)

.....
.....
.....
.....

En conclusion, y-a-t-il un risque de perturbation d'espèces : Oui Non⁷

5. Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- un habitat naturel d'intérêt européen risque d'être détruit ou dégradé dans un site Natura 2000.
- une population ou un habitat d'espèce d'intérêt européen risque d'être détruit ou perturbé dans un site Natura 2000.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ?

NON : ce formulaire accompagne de ses pièces, est remis au service instructeur avec la demande d'autorisation ou avec la déclaration. Si le service instructeur valide cette conclusion, il ne vous sera pas demandé d'évaluation d'incidences plus détaillée.

OUI : ce formulaire doit être complété par une évaluation d'incidences plus étayée qui sera remise au service instructeur avec la demande d'autorisation ou avec la déclaration. Cette évaluation d'incidence devra détailler les mesures d'évitement, de réduction ou de compensation de l'incidence du projet sur les habitats et les espèces d'intérêt européen.

A (lieu) : Cherbourg-en-Cotentin

Le (date) : 3 avril 2020

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président en charge de la Gestion des Milieux
Aquatiques, la Prévention des Inondations et la
préservation du littoral



Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

Informations de base :

Site Internet www.natura2000.fr

Informations sur la procédure d'évaluation d'incidences Natura 2000

Demandez « L'Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 » à la DREAL

Fiches descriptives des sites Natura 2000 de Basse-Normandie, Document d'objectifs de chaque site Natura 2000 :

Site Internet de la DREAL : www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr

Carte des sites Natura 2000

Site de cartographie en ligne de la DREAL (**C ARMEN, onglet Patrimoine naturel**) :

Carte d'identité officielle des sites Natura 2000 (Formulaires Standards de Données) :

Site du Muséum d'Histoire Naturelle <http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

Conseils et expertise pour chaque site :

Liste des opérateurs Natura 2000 de Basse-Normandie sur le site internet de la DREAL.